

# Bassins passe Noël avec un référendum sous le sapin

POLITIQUE - Mardi, un groupe de citoyens a lancé un référendum contre la décision du Conseil communal de racheter la chaufferie de la piscine. Il devra récolter 102 signatures jusqu'à mardi.

YVES MERZ

Page après page, le feuilleton politique des Bachenards cumule les rebondissements. La Municipalité a toutes les difficultés à faire passer ses projets. Et le Conseil communal est souvent divisé. Même la récente intervention du préfet n'a pas amené la sérénité. Lors de la dernière assemblée communale, l'organe délibérant a refusé le projet municipal de rénovation du Battoir. Il a d'autre part accepté, mais à bulletin secret et à une voix près, de racheter la chaufferie à Piscine SA. C'est contre cette décision qu'un référendum vient d'être lancé.

«Nous estimons que 660 000 francs pour une chaufferie de 120 kW, c'est trop cher, argumente Bernard Treboux, récent démissionnaire du Conseil communal aujourd'hui président du comité référendaire. La preuve, la chaufferie de 240 kW projetée aux Plattets ne coûte que 550 000 francs. En plus, vu que la commune détient 80% des parts de Piscine SA, je ne vois que des inconvénients à ce rachat. Si c'est pour renflouer le déficit de la piscine, autant procéder autrement, et que tous les actionnaires participent. »

De son côté, le syndic Didier Lohri estime qu'il est ridicule que Piscine SA achète les plaquettes forestières à la commune pour sa chaufferie et revende ensuite l'énergie à la commune et aux autres clients. «Il serait préférable que nous ayons la maîtrise de la filière bois de bout en bout. Moins il y a d'intermédiaires, plus c'est rentable. »

---

Au-delà des arguments exposés par les référendaires, Didier Lohri craint que le débat ne devienne passionnel et «qu'on dérape sur des conflits de personnes. Je respecte le droit démocratique de cette démarche mais je pense que ce sera difficile pour les citoyens de se faire une juste idée de l'enjeu. On risque de passer à côté d'une opportunité financière et visionnaire. »

Selon Bernard Treboux, il ne s'agit aucunement d'une attaque personnelle. «Et on ne fait pas d'obstruction systématique. Le Conseil ne s'est d'ailleurs pas opposé à une récente hausse d'impôt. On est en démocratie, c'est tout. »

Si le référendum aboutit le 30 décembre, Bernard Treboux souhaite que deux forums soient organisés afin que les citoyens puissent s'informer et écouter les arguments des deux camps.